

**Approbation des plans de constructions militaires  
dans le cadre de la procédure simplifiée d'approbation des plans  
concernant l'aménagement d'un atelier de peinture, atelier de  
ferblanterie, aérodrome militaire de Payerne**

du 17 mars 2005

---

Se basant sur la demande de l'armasuisse constructions, 1006 Lausanne du 7 juillet 2004, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a approuvé l'aménagement d'un atelier de peinture sur l'aérodrome militaire de Payerne sous certaines charges.

*Notification*

La décision sera adressée directement aux participants à la procédure. Durant la période de recours elle est à disposition pour consultation sur internet à l'adresse <http://www.vbs-ddps.ch/internet/vbs/de/home/ausdem/gensec/ru/mpv/aktuelle.html>; une copie peut aussi être demandée auprès du secrétariat général du DDPS, 3003 Berne.

*Voies de recours*

Un recours de droit administratif peut être interjeté contre cette décision auprès du Tribunal Fédéral, 1000 Lausanne 14, dans les 30 jours qui suivent sa notification (art. 130, al. 1, LAAM<sup>1</sup>).

29 mars 2005

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports

<sup>1</sup> Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire du 3 février 1995 (RS 510.10).

## **Approbation des plans de constructions militaires concernant l'aménagement d'un atelier de peinture, atelier de ferblanterie, aérodrome militaire de Payerne**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	12
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.03.2005
Date	
Data	
Seite	2221-2221
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 500

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.